



RDV CGT CH LAVOUR AVEC LA DIRECTRICE DE L'ARS



Suite à une demande officielle de la CGT du CH Lavour, la directrice de l'ARS est venue à notre rencontre le 22 janvier dans le local de notre syndicat. Pendant 2 heures nous avons abordé de nombreux sujets sensibles. Notre intervention était articulée autour de **3 axes** :

I. Situation du CH Lavour

- Analyse CGT des raisons du déficit

Sous dotation chronique de l'hôpital, explosion des coûts liés à l'inflation, mesures Ségur non financées, sous dotation historique de la psychiatrie, enveloppe des urgences que nous ne touchons plus du fait de la fermeture de nuit, changement du mode financement du SSIAD et SMR...

- Responsabilités de l'ARS

Nous n'avons pas, bien évidemment, occulté les responsabilités directes de l'ARS dans cette situation déficitaire.

- « Gestion » du déficit par le directeur et conséquences

Le directeur, lui, ne se préoccupe pas des causes. Il tourne la tête ailleurs et rend les agents responsables du déficit. Il leur fait payer le prix fort de sa « gestion » dogmatique et technocratique de ce désengagement de l'état. **Résultat** : il réduit le déficit à la machette via un plan de redressement et peu lui importe les dommages sur les équipes et les patients.

Nous assistons à un véritable rétrécissement de notre hôpital avec des fermetures de services (totales ou partielles) ou de lits. Des postes sont également supprimés. Les équipes souffrent.

Réponse de la directrice de L'ARS sur le déficit

- Elle va rencontrer le directeur pour lui demander d'objectiver l'impact du coût de l'inflation et des mesures Ségur non financées dans le but de demander une compensation au Ministère.
- Elle a mis en avant une aide exceptionnelle, non renouvelable, de 2.6 millions d'euros pour le CH Lavour afin de diminuer le déficit...

II. Climat relationnel

- Non respect des engagements pris par la direction

(Ex : protocole de sortie de grève ou décisions concernant le déroulement de carrière des agents)

Nous lui avons demandé d'intervenir auprès du directeur afin que les engagements officiels soient respectés. Mais aussi pour que DRH et la DSI FF cessent leurs manœuvres pour détourner grossièrement le protocole de sortie de grève avec la bénédiction du directeur.

- Dysfonctionnements des instances

Nous avons évoqué des dysfonctionnements majeurs (non respect de la réglementation pour la communication des documents, la constitution des ordres du jour, la rétention d'information, les entraves à l'exercice de nos missions syndicales, la mise en place des 12h sans passer par les instances).

- Attitudes de la DRH et « ruissèlement » négatif !

Nous avons longuement abordé le mépris qui est trop souvent renvoyé aux agents comme par exemple suite aux dernières déclarations de la DRH devant les syndicats :

- « A Lavour les agents n'agonisent pas du travail, il y en a beaucoup qui regardent les murs... »
 - « En psychiatrie intra le travail ce n'est pas se balader ni s'oxygéner dehors avec les patients... »
- Une DRH ne devrait pas dire ça !**

- Nous avons également signalé qu'elle était l'objet de plusieurs fiches de relevé de situation de violence remplies par des agents malmenés, dénigrés, brutalisés pendant des RDV avec la DRH. Du jamais vu pour la CGT !
- Nous sommes revenus sur une ambiance de travail délétère et irrespirable en raison du « ruissèlement » de l'attitude de la DRH sur certains cadres ou CSS qui se sentent pousser des petites ailes d'autoritarisme.
- Résultat : Des agents sont menacés, on tente de les museler et d'autres sont même convoqués par la DSIFF au simple motif qu'ils ont juste exprimé une opinion, un désaccord pendant une réunion, quand ce n'est pas parce qu'ils ont eu l'audace de remplir une fiche d'évènement indésirable. La CGT accompagne les agents qui le souhaitent pour les défendre.

III. Focus sur certaines problématiques

- Urgences : Suppression du poste IAO
 Nous avons longuement développé des arguments en faveur du maintien de ce poste. Nous avons signalé les nombreux mails sur le sujet adressés au directeur par l'équipe pluridisciplinaire et les dysfonctionnements qui en découlent. La directrice de l'ARS nous a demandé de les lui communiquer. Nous conseillons aux intéressés de le faire.
- EHPAD : Suppressions de postes AS remplacés par des ASH faisant fonction d'AS + abandon du chantier du nouveau bâtiment
 La Directrice a bien compris nos préoccupations sur le sujet et elle a semblé les partager. Surtout lorsque nous lui avons demandé si elle accepterait pour un de ses proches que le personnel qualifié ne soit pas à son chevet...Elle a dit qu'elle irait très prochainement visiter ce service et qu'il fallait refaire et rectifier en urgence la coupe PATHOS.
 Nous avons aussi attiré son attention sur l'intérêt d'aller à la rencontre de l'équipe de l'USLD qui était malmenée.
- Psychiatrie et pédopsychiatrie 4^{ème} et 5^{ème} secteur : Etat des services : moyens humains, temps médicaux, services quasi abandonnés + point projets architecturaux Pech et Gravette
 Nous avons lancé une alerte sur la psychiatrie et la pédopsychiatrie des deux secteurs, sur l'état très préoccupant de ce pôle qui pour rappel rapporte les 2/3 du budget du CH Lavour.
 Nous avons échangé avec elle sur les idées fortes qui animent le centre psychothérapeutique Philippe PINEL auxquelles elle a semblé sensible, ainsi que sur le projet de pôle (pensé avec les équipes) dont malheureusement plus personne ne parle et qu'il faudrait relancer !
- Gestion de certains temps médicaux
 Nous avons exprimé nos interrogations sur le départ d'un grand nombre de médecins qui assuraient des consultations et interventions au bloc et notre inquiétude quant au risque de fermeture de ce service. Nous avons dénoncé l'exil d'un psychiatre à Castres avec pour conséquence d'avoir deux médecins sur la même unité et 0 dans un service de Pinel !! Nous lui avons dit que ce psychiatre avait adressé une demande au directeur pour prendre le service sans médecin sur Pinel.
 Par ailleurs, nous avons porté à sa connaissance qu'un psychiatre qui avait déjà travaillé pour le CH Lavour avait fait acte, à nouveau, de candidature...écartée par le directeur pour des raisons obscures.
- Prime grand âge SMR gériatrique
 Cet élément de rémunération doit être versé aux agents éligibles

Conclusion

La nouvelle directrice de l'ARS s'est montrée très disponible et à l'écoute. Nous lui avons demandé qu'elle intervienne auprès du directeur, clairement et rapidement, sur tous les sujets abordés dans les 3 axes de notre intervention.

Nous sommes bien sûr lucides, nous ne sommes pas dupes et nous avons l'habitude de ce type de RDV ! Pour autant, nous savons aussi que des messages circuleront, c'est sûr, en direction de la Direction du CH Lavour.